UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION

FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE (FCPE) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2025

Myria Asset Management

Siège social : 70 avenue de l'Europe, 92270 BOIS-COLOMBES
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs 3

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4

Autres informations Fonds Maître 16

Autres informations Fonds Nourricier UFF Epargne Global Allocation.....18

Rapport d'activité de l'OPCVM maître « GLOBAL ALLOCATION M » 19

Rapport certifié du commissaire aux comptes UFF Epargne Global Allocation..... 23

Rapport certifié du commissaire aux comptes du fonds maitre 50

- **Comptes annuels**
  - Bilan Actif
  - Bilan Passif
  - Hors-Bilan
  - Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**
  - Règles et méthodes comptables
  - Evolution de l'actif net
  - Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2025**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70 Avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12,eplace des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : KPMG Audit, représenté par Séverine ERNEST

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS60055 - 92066 Paris La Défense - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : 990000069099

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : capitalisation et/ou distribution

OBJECTIF DE GESTION DU FONDS MAITRE UFF GLOBAL ALLOCATION par M

Le FCP a pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Euro Aggregate, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différents marchés internationaux d'actions et de taux.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons nets réinvestis) :

- *30% Euro Stoxx®: cet indice actions, libellé en euro, est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited,*
- *30% MSCI World Ex EMU : cet indice action, libellé en euro, est constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro, converti en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited*
- *40% Bloomberg Euro Aggregate : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg.*

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'administrateur Stoxx Limited de l'indice de référence Euro Stoxx® est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.
Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.stoxx.com

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI World Ex EMU est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.
Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.msci.com

L'administrateur Bloomberg de l'indice de référence Bloomberg Euro Aggregate est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-fixed-income-indices.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un FIA nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM maître UFF GLOBAL ALLOCATION présenté ci-dessous et, à titre accessoire, en liquidités.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.
Le portefeuille pourra être exposé :

- *entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;*
- *entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.*

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son l'actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.
L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.
Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- *analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.*
- *identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :*
  - *pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme,*
  - *pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.*
- *identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.*

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.
Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).
Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.
Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux

- ***Risque de perte de capital***

  Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

- ***Risque de gestion discrétionnaire***

  Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

- ***Risque actions***

  Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.
  L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

- ***Risque de taux***

  En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une En peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

- ***Risque lié aux marchés des pays émergents***

  L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.
  Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

- ***Risque de change***

  Étant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

- ***Risque de crédit***

  La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

- ***Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)***

L'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

- ***Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés***
  Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP.
  L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

- ***Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement)***
  Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- ***Risque lié à l'investissement en obligations convertibles***
  L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

- ***Risque lié aux produits dérivés***
  Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

- ***Risque de contrepartie***
  Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- ***Risque de liquidité***
  Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- ***Risque lié aux instruments de titrisation***
  Pour les produits de titrisation, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance…). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents et notamment un risque de liquidité. Ce risque de liquidité consiste en la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- ***Risque en matière de durabilité***

  Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.
  Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF GLOBAL ALLOCATION »

- ***Les actifs hors dérivés intégrés***
  - *Actions et titres donnant accès au capital*

    Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 80% de l'actif net dans des actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus relèveront de toutes capitalisations, toutefois l'exposition globale du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations est limitée à 20% de l'actif net du portefeuille.

    Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions, est de 60% de l'actif net.
    Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

    Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents.

  - *Titres de créances et instruments du marché monétaire*

    Le portefeuille pourra également être investi entre 0% et 60% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire.
    Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 40% de l'actif net.
    Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

    La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :
    - *obligations à taux fixe*
    - *obligations à taux variable,*
    - *obligations indexées sur l'inflation,*
    - *obligations souveraines,*
    - *obligations high yield,*
    - *obligations puttables,*
    - *obligations callables.*
    - *titres de créance négociables,*
    - *EMTN non structurés,*
    - *titres participatifs,*
    - *titres subordonnés,*
    - *bons du trésor.*

    Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents. Ils seront libellés en toutes devises.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra également investir dans la limite de 30% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).
Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.
En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

- *Actions et parts d'OPC*
  Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC suivants

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	*100%*
*FIA de droit français**	*30%*
*FIA européens ou fonds d'investissement étrangers**	*30%*
Fonds d'investissement étrangers	*N/A*

**répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.*
Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.
Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

- *Les instruments dérivés*
  Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

  Nature des marchés d'intervention
  ☒ *Réglementés*
  ☒ *Organisés*
  ☒ *De gré à gré*

  Les risques sur lesquels le gérant désire investir
  ☒ *Action*
  ☒ *Taux*
  ☒ *Change*
  ☒ *Crédit*

  La nature des interventions
  ☒ *Couverture*
  ☒ *Exposition*
  ☒ *Arbitrage*

  La nature des instruments utilisés
  ☒ *Futures*
  ☒ *Options*
  ☒ *Swaps*
  ☒ *Change à terme*
  ☒ *Dérivés de crédit : Credit Default Swaps (CDS) (sur single-name et sur indices) ; Total Return Swaps (TRS) (sur single-name et sur indices)*

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

☒ *Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres…*
☐ *Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques*
☒ *Augmentation de l'exposition au marché*
☐ *Autre stratégie*

Informations particulières sur l'utilisation des TRS

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.
Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100 % de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds.
Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».
L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OCPVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.
Dans ce cadre, l'OPCVM peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».
Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.
Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : https://www.ofi-invest-am.com

- ***Les instruments intégrant des dérivés***

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

☒ *Action*
☒ *Taux*
☒ *Change*
☒ *Crédit*

Nature des interventions

☒ *Couverture*
☒ *Exposition*
☒ *Arbitrage*

Nature des instruments utilisés

☒ *Obligations convertibles*
☒ *Obligations échangeables*
☒ *Obligations avec bons de souscription*
☒ *Obligations remboursables en actions*
☐ *Credit Link Notes*

☐ *EMTN Structurés*
☒ *Droits et warrants*
☒ *Obligations callables*
☒ *Obligations puttables*

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion
De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille

- *au marché des actions et des devises,*
- *au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,*
- *ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.*

➢ ***Les dépôts***
Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net, pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➢ ***Les emprunts d'espèces***
Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➢ ***Les acquisitions et cessions temporaires de titres***
Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

➢ ***Effet de levier maximum***
Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

➢ ***Contreparties utilisées***
Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans la partie « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »).
Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.
Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite…). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessus).
Ces opérations font l'objet de garanties en l'espèces.

➢ ***Garanties financières***
Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçues peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC monétaires court terme à valeur liquidative variable.
Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

28 février 2025 :

- Mise à jour des frais DIC suite clôture d'exercice et du règlement à la suite du changement de dénomination du fonds maître intervenu en 2024 (Le FCP Global Allocation M a changé de dénomination au profit d'UFF Global Allocation)

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

FRAIS

Le fonds étant nourricier du FCP « UFF GLOBAL ALLOCATION », les actifs ont été investis en permanence à 90% minimum en parts de ce fonds et à titre accessoire, en liquidités. Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier les frais de ce dernier.

Le montant des honoraires du CAC sur l'exercice clos à fin septembre 2025 est de : 1 625,00 € HT. (hors taxe).

Pour rappel, les tableaux des frais du fonds nourricier et de son maître sont les suivants :

Frais du fonds nourricier

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/ Entreprise
1	Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,55 % TTC maximum	FCPE
2	Frais de gestion indirects maximum	Actif net	Cf Tableau ci-dessous relatif aux frais du fonds maître	FCPE
3	Commissions de mouvement10 à 25 euros 100% dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction OPC	De 10 à 25 euros HT	FCPE
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant	FCPE

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :
-Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
-Les frais d'information clients et distributeurs
-Les frais des données
-Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
-Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs

Frais du fonds maître UFF Global Allocation part M

	Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème part M
1	Frais de gestion financière et Frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, conservateur, distribution, avocat)		Actif net	0,50% maximum TTC
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Actif net	2,00% maximum TTC
3	Commissions de mouvement	Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92 euros TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88 euros TTC Pensions : 18,24 euros TTC
		La société de gestion		Actions : 0,50% TTC Obligations : Néant
4	Commission de surperformance		Actif net	Néant

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Répartition des commissions de mouvements applicables au FCP

Les commissions de mouvement mentionnées dans le tableau ci-dessus sont perçues comme suit :

- *à 100% par le dépositaire (pour le traitement des ordres) pour les commissions portant sur des valeurs négociées sur la bourse française ou sur une bourse étrangère et/ou sur des pensions ;*
- *à 100% par la société de gestion pour les commissions portant sur des actions.*

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds nourricier au titre de l'exercice clos au 30/09/2025 est de 2,70%.

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS FACTURES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Frais de fonctionnement et de gestion	**1,50%**
dont:	
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds	1,50%
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise	0,00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	**1,20%**
Ce coût se détermine à partir:	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion	
et l'OPCVM investisseur	0,00%
Autres frais facturés à l'OPC	**0,00%**
Ces autres frais se composent en:	
- commissions de surperformance	-
- frais de transaction	-
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	**2,70%**
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2024.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité…).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2024, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2024 : 12, dont 9 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2024 : 1 506 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 1312 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 194 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 1243 milliers d’euros de rémunérations fixes,
- 263 milliers d’euros de rémunérations variables

Autres informations Fonds Maître « UFF GLOBAL ALLOCATION »

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

La société de gestion a recours au service d'OFI Investment Solutions et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- *le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;*
- *l'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;*
- *la nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;*
- *les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.*

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation suivant des sommes distribuables suivant : la capitalisation et/ou distribution.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la règlementation SFTR.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

Autre informations Fonds Nourricier

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun droit de vote n'est exercé par le FCPE.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune sélection de contrepartie n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.

LE RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun critère ESG n'est appliqué dans la stratégie d'investissement du FCPE.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le résultat distribuable du FCPE est capitalisé.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCPE étant un OPC nourricier, son actif est constitué de parts ou actions de son OPC maître et de liquidités à titre accessoire.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la règlementation SFTR.

LE POURCENTAGE D'ACTIFS DU FIA QUI FONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL DU FAIT DE LEUR NATURE NON LIQUIDE

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun actif détenu par la FCPE ne fait l'objet d'un traitement spécial du fait de son caractère non liquide.

TOUTE NOUVELLE DISPOSITION PRISE POUR GÉRER LA LIQUIDITÉ DU FIA

Compte tenu de la nature spécifique du FCPE, il n'a pas été pris de mesure pour gérer la liquidité du FIA.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF GLOBAL ALLOCATION »

LE RAPPORT DE GESTION DE OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
OCTOBRE 2024 - SEPTEMBRE 2025

Politique d'allocation

En ce qui concerne l'allocation tactique du premier trimestre de cet exercice, nous avons soldé notre position optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong, destinée initialement à tirer profit des annonces gouvernementales de soutien à l'économie domestique. On leur préfère les actions américaines qu'on pondère à 4% à partir d'octobre, notamment portées par la dynamique autour de l'intelligence artificielle, et de l'effet positif de l'élection de D. Trump sur l'économie des USA. Sur les stratégies relatives, nous conservons nos positions à la surperformance des moyennes capitalisation européennes vs grandes capitalisations. Quant aux actions foncières elles sont réduites progressivement tout au long du trimestre, pour être clôturées en décembre, la thématique ne profitant pas de la baisse des taux. On conserve par ailleurs les dividendes US 2025, offrant toujours une décote intéressante. Si la duration a été légèrement renforcée sur la zone Euro en octobre à 0,4 année, elle est remise à la neutralité ensuite. Quant au pari sur les taux US, il est soldé dès octobre. La stratégie de pentification de la courbe Euro a été conservée, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, conforté par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Une stratégie similaire sur la courbe US a été implémentée au cours du trimestre. La stratégie au resserrement entre les taux 10 ans britannique et allemand est réduite en fin de période, le spread s'étant écarté à près de 230bp. Mais les arguments demeurent valables. Nos positions sur le High Yield sont renforcées d'un point à 4% pour profiter d'un portage toujours intéressant. La position Yen contre Franc Suisse a été soldée en octobre, en pertes, compensées par nos positions sur la couronne norvégienne. Nous rouvrons une position longue dollar en fin de période, escomptant un impact favorable de la dynamique économique américaine sur la devise.

Sur le premier trimestre 2025, *le scénario le plus plausible selon nous reste celui d'un atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable autant aux actions qu'aux obligations. A cet effet, la pondération actions américaines se voit maintenue entre 3% et 4% sur cette période, avec une diversification sur les banques américaines de 0,5% à 1%, secteur pouvant tirer profit de la dérégulation à l'étude par l'administration Trump. L'Europe est un peu moins pondérée avec une allocation à 1% complétée d'une position sur les sociétés de taille moyenne allemandes pour 0,75%. Ces dernières, largement décotées, devraient être favorisées par paquet fiscal allemand et par des espoirs de paix entre la Russie et l'Ukraine. Nous complétons l'allocation actions par une diversification sur les actions technologiques chinoises (cotées à Hong Kong) : l'annonce tonitruante de Deepseek rebat un peu les cartes sur le front de l'intelligence artificielle, et pourrait permettre aux valeurs chinoises en pointe sur ces sujets, très bon marché, de retrouver les faveurs des investisseurs. Un poids de 0,5% leur est affecté. Compte tenu des risques potentiels (positionnement très long des investisseurs, ralentissement plus marqué en cas de guerre commerciale), des protections sont maintenues tout au long du trimestre. Nos positions sur les dividendes US sont maintenues. La duration se voit aussi renforcée sur le trimestre et termine à 0,5 année, par renforcement du Bobl, point de la courbe plus favorisé par l'action de la BCE. La position au resserrement entre les taux britanniques et allemands, d'abord renforcée en janvier fait l'objet d'une prise de profits des 2/3 en mars. La pentification sur la courbe Euro a été abandonnée en février, faute de perspectives de gain conséquentes. Sur le crédit, par précaution, compte tenu du resserrement important des spreads sur le haut rendement, nous réduisons de moitié la position à 1,5%. Nous lui préférons la dette émergente en devises dures, aux perspectives de resserrement plus séduisantes. Nous montons une position de 2%. Enfin côté devises, le dollar vs euro est soldé et nous lui préférons contre livre sterling. La couronne*

norvégienne est maintenue mais financée contre franc suisse, l'euro s'appréciant grâce à l'amélioration du sentiment économique et en réaction à la chute du dollar.

Le second trimestre 2025 *est particulièrement marqué par le « Liberation Day » qui affole les marchés, compte tenu des taxes douanières initialement annoncées, qui se verront finalement largement réduites. Les protections du trimestre précédent nous permettent de traverser plus sereinement cette période. Au vu des niveaux atteints au cours du mois d'avril et d'un positionnement extrêmement faible, il nous semble opportun de parier sur un rebond à moyen terme en mettant en place quelques calls, sans pour autant abandonner nos protections, compte tenu de la visibilité réduite sur les conséquences de ces barrières douanières. Nous coupons néanmoins nos long actions US (dont les banques) et conservons une position sur les actions européennes qui sont pondérées à 1,5% fin juin. Les mid cap allemandes sont maintenues et nous renforçons les valeurs technologiques chinoises à 1% en fin de trimestre. Nous maintenons notre position à la surperformance des mid cap européennes à 1,5% mais réduisons le biais vendeur sur les grandes capitalisations à 1% car trop coûteux. La duration fait l'objet d'une réduction à partir du mois de mai : le risque inflationniste refait surface à cause des « tarifs ». Elle est de 0,15 seulement en fin de trimestre. Nous clôturons par ailleurs la stratégie de resserrement entre taux britanniques et allemands, après sa bonne performance. Les opportunités se sont accumulées sur les actifs obligataires à fort rendement : nous avons renforcé les dettes à haut rendement à 4% puis 6% puis avons arbitré une partie sur les dettes émergentes. Ainsi à fin juin, nous détenions 2,5% de dettes à haut rendement en Euro, 3% de dette EM corporate et 1% de dette EM en devises locales, que nous préférons aux dettes EM en devises fortes qui ont été soldées. Sur les devises, nous avons été actifs sur la couronne norvégienne que nous avons repondérée, après avoir souffert de l'épisode de début avril. En fin de période, nous lui avons préféré une patte de financement en dollar, limitant le coût de portage. Elle pesait 1,5% du portefeuille. Les autres positions en GBP/USD ont été soldées.*

Au troisième trimestre 2025 *clôturant cet exercice, la demande en actifs risqués demeure importante, passée la période d'incertitude tarifaire, même si ses impacts négatifs sont encore peu perceptibles, notamment sur l'inflation. Toutefois le marché de l'emploi américain montre quelques faiblesses qui nous conduit à maintenir notre positionnement global long sur les actions, assorti de quelques protections. Les actions européennes sont légèrement écrêtées à 1%. Nous revenons aussi temporairement sur les actions américaines, à la faveur de bons résultats et en l'absence de signes tangibles d'effets négatifs dus aux taxes douanières. Les diversifications sur la technologie chinoise et les moyennes capitalisations allemandes sont conservées. Compte tenu de la dérégulation du secteur bancaire en cours aux Etats-Unis, nous investissons le secteur en fin de période pour 0,5%. Après un beau parcours, nous commençons à réduire notre stratégie sur les mid cap européennes, qui peinent à trouver un second souffle. Côté duration, nous la maintenons proche de la neutralité, les difficultés budgétaires et les effets des tarifs sur l'inflation nous incitant à une certaine prudence. Sur les taux américains, le marché anticipe un scénario de baisses de taux nous semblant trop conservateur : nous mettons en place une stratégie optionnelle sur le SOFR qui profiterait d'un nombre moins important de baisses. Bien que la classe d'actifs ne nous inquiète pas, le niveau des spreads des obligations à haut rendement en limitent l'intérêt : nous la réduisons à 1,5% mais conservons nos obligations émergentes. Côté devises, nous restons sur la couronne norvégienne contre dollar.*

En outre, depuis le début de l'année 2025*, nous implémentons une stratégie plus systématique sur les devises du G7 (hors dollar), basée sur des indicateurs de valorisation, de portage et de positionnement ; et revue mensuellement.*

Poche « Action »

Dans cet environnement de marché, le portefeuille a légèrement sous-performé son indice de référence. Sur la période, les biais stylistiques du portefeuille ont contribué positivement à la performance, en particulier les biais positifs sur le momentum et les large caps. En revanche, le portefeuille a pâti de sa sélection de valeurs, plus souvent dénommée "stock-picking", mais également de sa surexposition à la France. La contribution de l'allocation sectorielle à la performance a, quant à elle, était nulle, malgré un impact fortement négatif de la sous-exposition au secteur de l'aéro-défense (pour des raisons extra-

financières). Concernant le stock picking, le fonds a bénéficié de l'absence de Deutsche Telekom et Stellantis, mais également des surpondérations sur Heidelberg Materials ou GEA Group. Toutefois, il a souffert principalement de l'absence de Rheinmetall et dans une moindre mesure de ses sous-pondérations sur Deutsche Bank, Siemens Energy et Société Générale.
Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : réduction de TotalEnergies, Munich Re, EssilorLuxottica et ING ; sortie d'Eni, Mercedes ; ajout d'Adidas, Ferrari et Renault ; accroissement de BMW, Airbus, AB-Inbev et Generali.

Poche Taux »
L'année 2024 s'est terminé sur une instabilité politique en Europe après la chute de la coalition en Allemagne et celle du gouvernement Barnier en France. Les rendements obligataires ont d'abord baissé, notamment sous l'impulsion de la BCE qui continuait sa normalisation de politique monétaire. L'OAT française est sous pression dans un contexte de déficit excessif et d'absence de gouvernement pour passer un budget. Le spread OAT/BUND atteindra son pic début décembre, touchant 90 bps.

De l'autre côté de l'Atlantique, la victoire de Trump laisse craindre une politique expansive prolongeant le cycle économique américain. La FED procèdera donc à une dernière baisse de taux en décembre et les parties longues de la courbe se tendront au passage de l'année.
La courbe Gilt est resté corrélée à la courbe américaine, bien que l'économie présente ses propres faiblesses, à commencer par une inflation des services qui reste collée autour de 5% annuel. La BOE préfère donc agir avec prudence en baissant très progressivement ses taux directeurs. Ils finiront l'année 2024 à 4.75% contre un pic à 5.25%.
La première partie d'année 2025 a été marquée par deux évènements significatifs entraînant des conséquences importantes sur les marchés de taux. Tout d'abord, la nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne a annoncé en mars un relâchement des contraintes budgétaires (debt brake) ainsi qu'un vaste plan de relance et d'investissement sur dix ans. Le marché y verra deux conséquences : des programmes d'émission de dettes obligataires en hausse et une croissance allemande boostée sur les années à venir. Les taux longs ont donc grimpé, les primes de terme se sont tendues et le « trading range » sur le bund est passé de « 2.3% autour » à « 2.7% autour ».
Le second évènement a été la guerre commerciale lancée par Trump avec un point de tension autour du « Liberation Day » début avril. Ce conflit commercial imposant des droits de douane massifs visant à favoriser, selon Trump, l'économie américaine (via des relocalisations) mais aussi à financer ses ambitions de baisses de taxes fait craindre une résurgence de l'inflation. Là aussi les taux longs se sont tendus et les courbes se sont pentifiées.
Par ailleurs, les attaques répétées de Trump contre M. Powell, accusé d'attentisme en maintenant les taux de la FED inchangés, pèse sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. Les marchés obligataires prennent conscience de ce risque avec des tensions observées au cours de l'été, envoyant les taux à 30 ans au-delà de 5%. La FED décidera de baisser ses taux en septembre 2025 après une pause de neuf mois. M. Powell la qualifiera de « gestion du risque » face à un marché de l'emploi US qui se tasse mais en dépit d'une économie résiliente et une inflation toujours au-dessus de la cible des 2%. Le taux US à 10 ans s'inscrit cependant en hausse sur l'année (sept/sept) : 4.15% (+37bps), traduisant le mouvement mondial de pentification des courbes de taux.
De son côté, la BCE procèdera à une dernière baisse de ses taux en juin 2025 puis s'estimera en « bonne situation » avec un taux de dépôt à 2% dans un contexte de convergence de l'inflation vers sa cible mais des perspectives économiques en amélioration et une stabilisation des tarifs douaniers à 15% imposés par les US. Le taux allemand à 10 ans clôture cependant fin septembre à 2.71%, soit +60bps Y/Y.
La BOE aura continué son processus d'assouplissement monétaire au rythme d'une baisse par trimestre mais avec un MPC extrêmement divisé. A fin septembre 2025, le taux directeur s'établit à 4% (vs. 5% un an plus tôt). Les taux à 10 ans sont cependant 70bps plus haut qu'un an auparavant, terminant l'exercice à 4.70%.

Au Japon, malgré un « geste » de +25bps en janvier, la BOJ préfère l'attentisme en dépit d'une inflation au-dessus de 2%. La courbe nippone s'est donc pentifiée massivement avec un taux à 10 ans en hausse

de 80bps sur l'exercice (1.65%), mais des parties ultra-longues (30 ans) encore plus sous pression (+106bps à 3.15%), atteignant des niveaux jamais atteints.
Dans ce contexte, la poche taux du fonds réalise une performance brute de -0.13% soit une surperformance de 0.22% contre l'indice.
Les principaux paris géographiques pris sur le portefeuille ont été d'être long (en sensibilité relative) sur la France dans l'écartement du second semestre 2024. Pari que nous avons refermé en début d'année à profit après le passage d'un budget. Nous avons repris ce pari par la suite après une nouvelle phase d'écartement sur des niveaux de 75bps de spread.
Par ailleurs, nous avons été long de la signature Union Européenne et Slovaquie, pariant sur une compression des spreads et afin d'améliorer le portage.
Enfin, nous avons décidé de couper notre short sur l'Italie en début d'année tandis que le spread versus Bund continuait de se compresser. L'Italie aura été in fine le meilleur performeur de la zone euro.
La sensibilité globale aux taux relativement à l'indice a évolué entre +0.5 et +1 lors du pic de taux allemand en mars. Elle a été réduite jusqu'à revenir à la neutralité en avril (entre 2.50/2.60% sur le 10 ans bund). Elle a été progressivement reconstituée jusqu'à atteindre +0.6 année à partir de juillet.

Le positionnement à l'aplatissement des courbes à partir de mai/juin a pesé sur les performances.

Performances
Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2025, la performance du fonds a été de 4,67% contre 8,89% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025
Fonds Commun de Placement d'Entreprise
UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION
32, avenue d'Iéna - 75116 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise
UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION

32, avenue d'Iéna - 75116 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Amaury Couplez
Associé

UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION

COMPTES ANNUELS
30/09/2025

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	0,00	0,00
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**39 947 411,95**	**39 352 555,93**
OPCVM	39 947 411,95	39 352 555,93
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**39 947 411,95**	**39 352 555,93**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**0,00**	**0,00**
Comptes financiers	**112 127,15**	**0,00**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**112 127,15**	**0,00**
Total de l'actif I+II	**40 059 539,10**	**39 352 555,93**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	38 217 788,80	33 463 752,84
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	1 784 232,48	5 781 496,35
Capitaux propres I	**40 002 021,28**	**39 245 249,19**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**40 002 021,28**	**39 245 249,19**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	**0,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	57 517,82	54 115,30
Concours bancaires	0,00	53 191,44
Sous-total autres passifs IV	**57 517,82**	**107 306,74**
Total Passifs : I+II+III+IV	**40 059 539,10**	**39 352 555,93**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	290 904,42	297 777,44
Produits sur obligations	120 310,31	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	1 292,09	1 159,57
Sous-total produits sur opérations financières	**412 506,82**	**298 937,01**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	-747,55
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	**-747,55**
Total revenus financiers nets (A)	**412 506,82**	**298 189,46**
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	0,00	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-590 409,72	-580 470,13
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-590 409,72**	**-580 470,13**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-177 902,90**	**-282 280,67**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**9 383,95**	**23 053,43**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-168 518,95**	**-259 227,24**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	776 950,05	1 463 327,24
Frais de transactions externes et frais de cession	-600,00	-588,00
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**776 350,05**	**1 462 739,24**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-15 995,94**	**-64 880,88**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**760 354,11**	**1 397 858,36**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 210 695,70	4 975 559,58
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**1 210 695,70**	**4 975 559,58**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-18 298,38**	**-332 694,35**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**1 192 397,32**	**4 642 865,23**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 784 232,48**	**5 781 496,35**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le fonds a pour objet la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières conforme à l'orientation définie à l'article 3 ci-après. A cette fin, le fonds ne peut recevoir que les sommes :

- attribuées aux salariés d'entreprise au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ;
- versées dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise, plan d'épargne retraite collectif, plan d'épargne interentreprises, plan d'épargne pour la retraite collectif interentreprises, y compris l'intéressement,
- provenant du transfert d'actifs à partir d'autres FCPE ;
- gérées jusque là en comptes courants bloqués, pour la période d'indisponibilité restant à courir, dès lors que les accords précités le prévoient ;
- gérées jusque là en comptes courants bloqués et devenues disponibles en application des articles L.3323-2, L.3323-3 et D.3324-34 du Code du Travail.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net en EUR	39 034 902,54	34 572 914,74	37 003 511,17	39 245 249,19	40 002 021,28
Nombre de titres	36 616,5099	37 626,9355	37 563,3209	33 970,0109	33 080,6588
Valeur liquidative unitaire	1 066,0465	918,8341	985,0969	1 155,2910	1 209,2268
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	12,04	11,17	10,84	41,14	22,98
Capitalisation unitaire sur revenu	-13,48	-11,48	-9,58	-7,63	-5,09

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/ Entreprise
1	Frais de gestion et Frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	1,55 % TTC maximum	FCPE
2	Frais de gestion indirects maximum	Actif net	Cf Tableau ci-dessous relatif aux frais du fonds maître	FCPE
3	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	FCPE
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant	FCPE

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1060.00 euros HT. , ils sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**39 245 249,19**	**37 003 511,17**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	5 554 310,38	5 270 437,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-6 606 681,14	-9 184 717,47
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-177 902,90	-282 280,67
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	776 350,05	1 462 739,24
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 210 695,70	4 975 559,58
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**40 002 021,28**	**39 245 249,19**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	4 776,3244	5 554 310,38
Parts rachetées durant l'exercice	-5 665,6765	-6 606 681,14
Solde net des souscriptions/rachats	-889,3521	-1 052 370,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	33 080,6588	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION QS0009069095	Capitalisation	Capitalisation	EUR	40 002 021,28	33 080,6588	1 209,2268

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**0,00**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	112,13	0,00	0,00	0,00	112,13
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**112,13**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	112,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**112,13**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0007037866	UFF GLOBAL ALLOCATION PART M	OFI INVEST PROVISOIRE	Fonds / Diversifiés	France	EUR	39 947 411,95
Total						**39 947 411,95**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
Total des créances		**0,00**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	57 517,82
Total des dettes		**57 517,82**
Total des créances et des dettes		**-57 517,82**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	590 409,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			39 947 411,95
	FR0007037866	UFF GLOBAL ALLOCATION PART M	39 947 411,95
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**39 947 411,95**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-168 518,95**	**-259 227,24**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**-168 518,95**	**-259 227,24**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-168 518,95**	**-259 227,24**

Part UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-168 518,95**	**-259 227,24**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-168 518,95**	**-259 227,24**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-168 518,95**	**-259 227,24**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-168 518,95	-259 227,24
Total	**-168 518,95**	**-259 227,24**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**760 354,11**	**1 397 858,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**760 354,11**	**1 397 858,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**760 354,11**	**1 397 858,36**

Part UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**760 354,11**	**1 397 858,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**760 354,11**	**1 397 858,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**760 354,11**	**1 397 858,36**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	760 354,11	1 397 858,36
Total	**760 354,11**	**1 397 858,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			**39 947 411,95**	**99,86**
OPCVM			**39 947 411,95**	**99,86**
Gestion collective			**39 947 411,95**	**99,86**
UFF GLOBAL ALLOCATION PART M	EUR	31 338,6773	39 947 411,95	99,86
Total			**39 947 411,95**	**99,86**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	39 947 411,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	112 127,15
Autres passifs (-)	-57 517,82
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**40 002 021,28**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part UFF EPARGNE GLOBAL ALLOCATION	EUR	33 080,6588	1 209,2268

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

UFF GLOBAL ALLOCATION

Rapport annuel au 30 septembre 2025

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**
Société de Gestion : **OFI INVEST AM**
Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK FRANCE**
Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**
Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**

Ofi Invest Asset Management
Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342

Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

UFF Global Allocation.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
Parts M FR0007037866	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	1.000 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels et aux OPC	1.000 euros	Pas de minimum
Parts N FR001400OY08	Capitalisation	Capitalisation	Euro	100	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance commercialisés par l'Union Financière de France Banque	1 part	Pas de minimum

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différentes marchés internationaux d'actions et de taux.

C3 - Confidentiel

Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons nets réinvestis) :

- 30% Euro Stoxx® : cet indice actions, libellé en euro, est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited ;
- 30% MSCI World Ex EMU : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro, converti en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited ;
- 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Barclays Bloomberg.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'administrateur Stoxx Limited de l'indice de référence Euro Stoxx® est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.stoxx.com

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI World Ex EMU est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.msci.com

L'administrateur Barclays Bloomberg de l'indice de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclays-indices

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.

L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.
- Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :
  - Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;
  - Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.
- Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.
Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 80% de l'actif net dans des actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus relèveront de toutes capitalisations, toutefois l'exposition globale du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations est limitée à 20% de l'actif net du portefeuille. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions, est de 60% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra également être investi entre 0% et 60% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 40% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Obligations puttables
- Obligations callables
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents. Ils seront libellés en toutes devises.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra également investir dans la limite de 30% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.
Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- ■ Réglementés
- ■ Organisés
- ■ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ■ Action
- ■ Taux
- ■ Change
- ■ Crédit

Nature des interventions :

- ■ Couverture
- ■ Exposition
- ■ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- ■ Futures
- ■ Options
- ■ Swaps
- ■ Change à terme
- ■ Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) (sur single-name et sur indices) ; Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ■ Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres…
- ☐ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- ■ Augmentation de l'exposition au marché
- ☐ Autre stratégie

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

C3 - Confidentiel

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ■ Action
- ■ Taux
- ■ Change
- ■ Crédit

Nature des interventions :

- ■ Couverture
- ■ Exposition
- ■ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- ■ Obligations convertibles
- ■ Obligations échangeables
- ■ Obligations avec bons de souscription
- ■ Obligations remboursables en actions
- ☐ Credit Link Notes
- ☐ EMTN Structurés
- ■ Droits et warrants
- ■ Obligations callables
- ■ Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP. Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite…). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

C3 - Confidentiel

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le Fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le Fonds est exposé.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux instruments de titrisation :

Pour les produits de titrisation, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents et notamment un risque de liquidité. Ce risque de liquidité consiste en la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Durée de placement recommandée

Cinq (5) ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Les DIC, Prospectus et Règlement seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Union Financière de France Banque
UFF Contact
72 avenue de l'Europe, 92274 Bois-Colombes Cedex- France
Téléphone : 0 805 805 809 (service et appel gratuits)

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.uff.net

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité[1] du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation[2] Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

[1] Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.
[2] Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

C3 - Confidentiel

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

Taux longs[3] :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread[4] vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit[5] :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité[6] persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement[7] avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR[8]). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité[9] (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate[10]) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit[11] se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »[12] et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

[3] *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*
[4] Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.
[5] *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*
[6] Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.
[7] Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.
[8] Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculative à haut rendement au niveau mondial.
[9] Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.
[10] Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.
[11] Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque
[12] L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

Actions[13] :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP[14]. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Politique de gestion

Politique d'allocation :

En ce qui concerne l'allocation tactique du premier trimestre de cet exercice, nous avons soldé notre position optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong, destinée initialement à tirer profit des annonces gouvernementales de soutien à l'économie domestique. On leur préfère les actions américaines qu'on pondère à 4% à partir d'octobre, notamment portées par la dynamique autour de l'intelligence artificielle, et de l'effet positif de l'élection de D. Trump sur l'économie des USA. Sur les stratégies relatives, nous conservons nos positions à la surperformance des moyennes capitalisation européennes vs grandes capitalisations. Quant aux actions foncières elles sont réduites progressivement tout au long du trimestre, pour être clôturées en décembre, la thématique ne profitant pas de la baisse des taux. On conserve par ailleurs les dividendes US 2025, offrant toujours une décote intéressante. Si la duration a été légèrement renforcée sur la zone Euro en octobre à 0,4 année, elle est remise à la neutralité ensuite. Quant au pari sur les taux US, il est soldé dès octobre. La stratégie de pentification de la courbe Euro a été conservée, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, conforté par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Une stratégie similaire sur la courbe US a été implémentée au cours du trimestre. La stratégie au resserrement entre les taux 10 ans britannique et allemand est réduite en fin de période, le spread s'étant écarté à près de 230bp. Mais les arguments demeurent valables. Nos positions sur le High Yield sont renforcées d'un point à 4% pour profiter d'un portage toujours intéressant. La position Yen contre Franc Suisse a été soldée en octobre, en pertes, compensées par nos positions sur la couronne norvégienne. Nous rouvrons une position longue dollar en fin de période, escomptant un impact favorable de la dynamique économique américaine sur la devise.

Sur le premier trimestre 2025, le scénario le plus plausible selon nous reste celui d'un atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable autant aux actions qu'aux obligations. A cet effet, la pondération actions américaines se voit maintenue entre 3% et 4% sur cette période, avec une diversification sur les banques américaines de 0,5% à 1%, secteur pouvant tirer profit de la dérégulation à l'étude par l'administration Trump. L'Europe est un peu moins pondérée avec une allocation à 1% complétée d'une position sur les sociétés de taille moyenne allemandes pour 0,75%.

[13] *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*
[14] Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Ces dernières, largement décotées, devraient être favorisées par paquet fiscal allemand et par des espoirs de paix entre la Russie et l'Ukraine. Nous complétons l'allocation actions par une diversification sur les actions technologiques chinoises (cotées à Hong Kong) : l'annonce tonitruante de Deepseek rebat un peu les cartes sur le front de l'intelligence artificielle, et pourrait permettre aux valeurs chinoises en pointe sur ces sujets, très bon marché, de retrouver les faveurs des investisseurs. Un poids de 0,5% leur est affecté. Compte tenu des risques potentiels (positionnement très long des investisseurs, ralentissement plus marqué en cas de guerre commerciale), des protections sont maintenues tout au long du trimestre. Nos positions sur les dividendes US sont maintenues. La duration se voit aussi renforcée sur le trimestre et termine à 0,5 année, par renforcement du Bobl, point de la courbe plus favorisé par l'action de la BCE. La position au resserrement entre les taux britanniques et allemands, d'abord renforcée en janvier fait l'objet d'une prise de profits des 2/3 en mars. La pentification sur la courbe Euro a été abandonnée en février, faute de perspectives de gain conséquentes. Sur le crédit, par précaution, compte tenu du resserrement important des spreads sur le haut rendement, nous réduisons de moitié la position à 1,5%. Nous lui préférons la dette émergente en devises dures, aux perspectives de resserrement plus séduisantes. Nous montons une position de 2%. Enfin côté devises, le dollar vs euro est soldé et nous lui préférons contre livre sterling. La couronne norvégienne est maintenue mais financée contre franc suisse, l'euro s'appréciant grâce à l'amélioration du sentiment économique et en réaction à la chute du dollar.

Le second trimestre 2025 est particulièrement marqué par le « Liberation Day » qui affole les marchés, compte tenu des taxes douanières initialement annoncées, qui se verront finalement largement réduites. Les protections du trimestre précédent nous permettent de traverser plus sereinement cette période. Au vu des niveaux atteints au cours du mois d'avril et d'un positionnement extrêmement faible, il nous semble opportun de parier sur un rebond à moyen terme en mettant en place quelques calls, sans pour autant abandonner nos protections, compte tenu de la visibilité réduite sur les conséquences de ces barrières douanières. Nous coupons néanmoins nos long actions US (dont les banques) et conservons une position sur les actions européennes qui sont pondérées à 1,5% fin juin. Les mid cap allemandes sont maintenues et nous renforçons les valeurs technologiques chinoises à 1% en fin de trimestre. Nous maintenons notre position à la surperformance des mid cap européennes à 1,5% mais réduisons le biais vendeur sur les grandes capitalisations à 1% car trop coûteux. La duration fait l'objet d'une réduction à partir du mois de mai : le risque inflationniste refait surface à cause des « tariffs ». Elle est de 0,15 seulement en fin de trimestre. Nous clôturons par ailleurs la stratégie de resserrement entre taux britanniques et allemands, après sa bonne performance. Les opportunités se sont accumulées sur les actifs obligataires à fort rendement : nous avons renforcé les dettes à haut rendement à 4% puis 6% puis avons arbitré une partie sur les dettes émergentes. Ainsi à fin juin, nous détenions 2,5% de dettes à haut rendement en Euro, 3% de dette EM corporate et 1% de dette EM en devises locales, que nous préférons aux dettes EM en devises fortes qui ont été soldées. Sur les devises, nous avons été actifs sur la couronne norvégienne que nous avons repondérée, après avoir souffert de l'épisode de début avril. En fin de période, nous lui avons préféré une patte de financement en dollar, limitant le coût de portage. Elle pesait 1,5% du portefeuille. Les autres positions en GBP/USD ont été soldées.

Au troisième trimestre 2025 clôturant cet exercice, la demande en actifs risqués demeure importante, passée la période d'incertitude tarifaire, même si ses impacts négatifs sont encore peu perceptibles, notamment sur l'inflation. Toutefois le marché de l'emploi américain montre quelques faiblesses qui nous conduit à maintenir notre positionnement global long sur les actions, assorti de quelques protections. Les actions européennes sont légèrement écrêtées à 1%. Nous revenons aussi temporairement sur les actions américaines, à la faveur de bons résultats et en l'absence de signes tangibles d'effets négatifs dus aux taxes douanières. Les diversifications sur la technologie chinoise et les moyennes capitalisations allemandes sont conservées. Compte tenu de la dérégulation du secteur bancaire en cours aux Etats-Unis, nous investissons le secteur en fin de période pour 0,5%. Après un beau parcours, nous commençons à réduire notre stratégie sur les mid cap européennes, qui peinent à trouver un second souffle. Côté duration, nous la maintenons proche de la neutralité, les difficultés budgétaires et les effets des tarifs sur l'inflation nous incitant à une certaine prudence. Sur les taux américains, le marché anticipe un scénario de baisses de taux nous semblant trop conservateur : nous mettons en place une stratégie optionnelle sur le SOFR qui profiterait d'un nombre moins important de baisses. Bien que la classe d'actifs ne nous inquiète pas, le niveau des spreads des obligations à haut rendement en limitent l'intérêt : nous la réduisons à 1,5% mais conservons nos obligations émergentes. Côté devises, nous restons sur la couronne norvégienne contre dollar.

En outre, depuis le début de l'année 2025, nous implémentons une stratégie plus systématique sur les devises du G7 (hors dollar), basée sur des indicateurs de valorisation, de portage et de positionnement ; et revue mensuellement.

Poche « actions » :

Dans cet environnement de marché, le portefeuille a légèrement sous-performé son indice de référence. Sur la période, les biais stylistiques du portefeuille ont contribué positivement à la performance, en particulier les biais positifs sur le momentum et les large caps. En revanche, le portefeuille a pâti de sa sélection de valeurs, plus souvent dénommée "stock-picking", mais également de sa surexposition à la France. La contribution de l'allocation sectorielle à la performance a, quant à elle, était nulle, malgré un impact fortement négatif de la sous-exposition au secteur de l'aéro-défense (pour des raisons extra-financières). Concernant le stock picking, le Fonds a bénéficié de l'absence de Deutsche Telekom et Stellantis, mais également des surpondérations sur Heidelberg Materials ou GEA Group. Toutefois, il a souffert principalement de l'absence de Rheinmetall et dans une moindre mesure de ses sous-pondérations sur Deutsche Bank, Siemens Energy et Société Générale.

Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : réduction de TotalEnergies, Munich Re, EssilorLuxottica et ING ; sortie d'Eni, Mercedes ; ajout d'Adidas, Ferrari et Renault ; accroissement de BMW, Airbus, AB-Inbev et Generali.

Poche « taux » :

L'année 2024 s'est terminée sur une instabilité politique en Europe après la chute de la coalition en Allemagne et celle du gouvernement Barnier en France. Les rendements obligataires ont d'abord baissé, notamment sous l'impulsion de la BCE qui continuait sa normalisation de politique monétaire. L'OAT française est sous pression dans un contexte de déficit excessif et d'absence de gouvernement pour passer un budget. Le spread OAT/BUND atteindra son pic début décembre, touchant 90 points de base (bps).

De l'autre côté de l'Atlantique, la victoire de D. Trump laisse craindre une politique expansive prolongeant le cycle économique américain. La Fed procèdera donc à une dernière baisse de taux en décembre et les parties longues de la courbe se tendront au passage de l'année. La courbe « Gilt » reste corrélée à la courbe américaine, bien que l'économie présente ses propres faiblesses, à commencer par une inflation des services qui reste collée autour de 5% annuel. La Banque d'Angleterre (BoE) a préféré agir avec prudence en baissant très progressivement ses taux directeurs. Ils finiront l'année 2024 à 4.75% contre un pic à 5.25%.

La première partie de l'année 2025 a été marquée par deux évènements significatifs entraînant des conséquences importantes sur les marchés de taux. Tout d'abord, la nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne a annoncé en mars un relâchement des contraintes budgétaires (debt brake) ainsi qu'un vaste plan de relance et d'investissement sur dix ans. Le marché y verra deux conséquences : des programmes d'émission de dettes obligataires en hausse et une croissance allemande boostée sur les années à venir. Les taux longs ont donc grimpé, les primes de terme se sont tendues et le « trading range » sur le bund est passé de « 2,3% autour » à « 2,7% autour ».

Le second évènement a été la guerre commerciale lancée par D. Trump avec un point de tension autour du « Liberation Day » début avril. Ce conflit commercial imposant des droits de douane massifs visant à favoriser, selon D. Trump, l'économie américaine (via des relocalisations) mais aussi à financer ses ambitions de baisses de taxes fait craindre une résurgence de l'inflation. Là aussi les taux longs se sont tendus et les courbes se sont pentifiées.

Par ailleurs, les attaques répétées de D. Trump contre M. Powell, accusé d'attentisme en maintenant les taux de la Fed inchangés, pèse sur l'indépendance de la Réserve fédérale américaine. Les marchés obligataires prennent conscience de ce risque avec des tensions observées au cours de l'été, envoyant les taux à 30 ans au-delà de 5%. La Fed décidera de baisser ses taux en septembre 2025 après une pause de neuf mois.

M. Powell la qualifiera de « gestion du risque » face à un marché de l'emploi US qui se tasse mais en dépit d'une économie résiliente et une inflation toujours au-dessus de la cible des 2%. Le taux US à 10 ans s'inscrit cependant en hausse sur l'année (sept/sept) : 4,15% (+37 bps), traduisant le mouvement mondial de pentification des courbes de taux.

De son côté, la BCE procèdera à une dernière baisse de ses taux en juin 2025 puis s'estimera en « bonne situation » avec un taux de dépôt à 2% dans un contexte de convergence de l'inflation vers sa cible mais des perspectives économiques en amélioration et une stabilisation des tarifs douaniers à 15% imposés par les US. Le taux allemand à 10 ans clôture cependant fin septembre à 2,71%, soit +60 bps Y/Y.

La BoE aura continué son processus d'assouplissement monétaire au rythme d'une baisse par trimestre mais avec un Comité de politique monétaire (MPC) extrêmement divisé. A fin septembre 2025, le taux directeur s'établit à 4% (vs. 5% un an plus tôt). Les taux à 10 ans sont cependant 70 bps plus haut qu'un an auparavant, terminant l'exercice à 4,70%.

Au Japon, malgré un « geste » de +25 bps en janvier, la Banque du Japon (BoJ) a préféré l'attentisme en dépit d'une inflation au-dessus de 2%. La courbe nippone s'est donc pentifiée massivement avec un taux à 10 ans en hausse de 80 bps sur l'exercice (1,65%), mais des parties ultra-longues (30 ans) encore plus sous pression (+106 bps à 3,15%), atteignant des niveaux jamais atteints.

Dans ce contexte, la poche taux a réalisé une performance brute de -0.13% soit une surperformance de 0.22% contre l'indice.

Les principaux paris géographiques pris sur le portefeuille ont été d'être long (en sensibilité relative) sur la France dans l'écartement du second semestre 2024. Pari que nous avons refermé en début d'année à profit après le passage d'un budget. Nous avons repris ce pari par la suite après une nouvelle phase d'écartement sur des niveaux de 75 bps de spread.

Par ailleurs, nous avons été long de la signature Union européenne et Slovaquie, pariant sur une compression des spreads et afin d'améliorer le portage.

Enfin, nous avons décidé de couper notre short sur l'Italie en début d'année tandis que le spread versus Bund continuait de se compresser. L'Italie aura été in fine le meilleur performeur de la zone euro.

La sensibilité globale aux taux relativement à l'indice a évolué entre +0,5 et +1 lors du pic de taux allemand en mars. Elle a été réduite jusqu'à revenir à la neutralité en avril (entre 2,50 / 2,60% sur le 10 ans bund). Elle a été progressivement reconstituée jusqu'à atteindre +0,6 année à partir de juillet.

Le positionnement à l'aplatissement des courbes à partir de mai / juin a pesé sur les performances.

Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance du FCP s'élève à 6,96% pour la part M et à 5,98% pour la part N contre 8,63% pour son indicateur de référence : 30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate).

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
UFF GLOBAL ALLOCATION PART M	FR0007037866	30/09/2024	30/09/2025	6,96%	8,63%	1 206,34 €	1 277,03 €
UFF GLOBAL ALLOCATION PART N	FR001400OY08	30/09/2024	30/09/2025	5,98%	8,63%	101,03 €	107,07 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

				MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIIONS	CESSIONS
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	30 229 366.73	31 230 348.34
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00BF3N7094	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	15 610 301.12	15 791 632.25
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00BHZPJ908	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	10 164 484.95	13 863 776.49
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	8 689 486.41	5 201 138.73
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00B5M4WH52	ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	8 414 317.64	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	5 258 023.36	8 377 900.61
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00B0M63284	ISHARES PROPERTY EURO		6 984 425.58
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00B2NPKV68	ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	5 825 907.19	5 363 788.33
UFF GLOBAL ALLOCATION	OBLIGATIONS	FR001400X8V5	FRANCE 3.2% 25/05/2035	5 465 940.51	3 396 332.86
UFF GLOBAL ALLOCATION	OBLIGATIONS	DE000BU2Z023	REPU FE 2.2 02-34	4 786 016.40	5 081 344.47

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

C3 - Confidentiel

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** **1 771 271 euros**
- Taux : Pas de position au 30/09/2025
- Crédit : Pas de position au 30/09/2025
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2025
- Commodities : Pas de position au 30/09/2025

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** **31 986 944 euros**
- **Options :** **10 518 362 euros**

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **BNP PARIBAS SA**
- **CREDIT AGRICOLE CIB**
- **JP MORGAN SE**
- **NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS**
- **SOCIETE GENERALE CIB**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, UFF Global Allocation n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)
(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

UFF Global Allocation n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière. Nous rappelons que UFF Global Allocation ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

UFF GLOBAL ALLOCATION

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025

UFF GLOBAL ALLOCATION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
127-129, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement UFF GLOBAL ALLOCATION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2026.01.14 10:00:44 +0100

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa



Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers	**288 975 170,93**	**287 248 131,75**
Actions et valeurs assimilées (A)	**81 153 663,05**	**73 021 091,08**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	81 153 663,05	73 021 091,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	**50 986 200,87**	**56 267 037,65**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	50 986 200,87	56 267 037,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**155 751 044,18**	**154 305 822,69**
OPCVM	155 751 033,71	154 305 822,69
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	10,47	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**1 084 262,83**	**3 654 180,33**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**288 975 170,93**	**287 248 131,75**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**3 273 820,55**	**5 218 164,59**
Comptes financiers	**1 055 238,99**	**1 398 125,20**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	**4 329 059,54**	**6 616 289,79**
Total Actif I+II	**293 304 230,47**	**293 864 421,54**

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

C3 - Confidentiel

Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	256 335 380,77	245 832 228,17
Report à nouveau sur revenu net	85,88	679,84
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	14 690 921,30	-
Résultat net de l'exercice	15 935 680,97	42 455 550,89
Capitaux propres	**286 962 068,92**	**288 288 458,90**
Passifs de financement II (*)	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**286 962 068,92**	**288 288 458,90**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**858 216,71**	**3 333 759,75**
Emprunts (C)	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (D)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	**858 216,71**	**3 333 759,75**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**4 711 530,03**	**448 591,51**
Concours bancaires	**772 414,81**	**1 793 611,38**
Sous-total autres passifs IV	**5 483 944,84**	**2 242 202,89**
Total Passifs : I+II+III+IV	**293 304 230,47**	**293 864 421,54**

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

C3 - Confidentiel

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	2 716 756,62	2 086 900,59
Produits sur obligations	1 001 096,45	743 651,52
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	449 805,59
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	73 731,15	161 824,58
Sous-total Produits sur opérations financières	**3 791 584,22**	**3 442 182,28**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-33 576,68	-14 799,49
Sous-total Charges sur opérations financières	**-33 576,68**	**-14 799,49**
Total Revenus financiers nets (A)	**3 758 007,54**	**3 427 382,79**
Autres produits :	**759 899,99**	**-**
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	759 899,99	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :	**-1 460 469,65**	**-1 338 005,15**
Frais de gestion de la société de gestion	-1 460 469,65	-1 338 005,15
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-700 569,66**	**-1 338 005,15**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	**3 057 437,88**	**2 089 377,64**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-112 066,61**	**-98 268,42**
Sous-total Revenus nets I = C+D	**2 945 371,27**	**1 991 109,22**

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	13 237 803,25	17 181 673,50
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 488 927,60	-810 698,64
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**11 748 875,65**	**16 370 974,86**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-400 241,12**	**-665 936,51**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	**11 348 634,53**	**15 705 038,35**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	4 300 400,17	29 359 742,54
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	44,15	-12 318,71
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	**4 300 444,32**	**29 347 423,83**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**222 421,57**	**-2 648 897,73**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	**4 522 865,89**	**26 698 526,10**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-2 881 190,72	-1 939 122,78
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	**-2 881 190,72**	**-1 939 122,78**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III + IV + V	**15 935 680,97**	**42 455 550,89**

C3 - Confidentiel

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.

L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.
- Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :
  - Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;
  - Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.
- Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.
Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Actif net					
en EUR	286 962 068,92	288 288 458,90	282 864 117,66	285 584 383,43	361 225 971,06
Nombre de titres					
Catégorie de parts M	223 545,6342	238 977,0342	274 711,4142	301 931,7942	332 421,9942
Catégorie de parts N	13 878,0000	1,0000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts M en EUR	1 277,03	1 206,34	1 029,67	945,85	1 086,64
Catégorie de parts N en EUR	107,07	101,03(1)	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts M en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts M en EUR	12,91	8,34	6,33	4,03	1,88
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts M en EUR	-	-	-	0,57	0,24
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts M en EUR	-	-	-7,00	28,03	58,43
Catégorie de parts N en EUR	4,32	0,26	-	-	-

(1) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024 avec une valeur nominale de EUR 100.

C3 - Confidentiel

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux et est datée de la veille.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.
Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours d'ouverture (J)
- Zone Europe : cours de clôture (J-1)
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.
Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)

Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les swaps d'indice et autres swaps

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie. Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

C3 - Confidentiel

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Europe : au cours de compensation de (J-1)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,50% TTC pour les parts M,
- 1,65% TTC pour les parts N.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.
Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC. Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de part M :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part N :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de part M :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part N :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

C3 - Confidentiel

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**288 288 458,90**	**282 864 117,66**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	13 229 476,74	295 187 553,60
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-30 729 049,34	-335 515 906,73
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 057 437,88	2 089 377,64
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	11 748 875,65	16 370 974,86
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	4 300 444,32	29 347 423,83
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-52 384,51	-266 721,23
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-2 881 190,72	-1 939 122,78
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	150 762,05[2]
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**286 962 068,92**	**288 288 458,90**

(2) Remboursement commissions de mouvements

Souscriptions rachats

Catégorie de parts M	
Parts émises	9 557,1400
Parts rachetées	24 988,5400
Catégorie de parts N	
Parts émises	13 877,0000
Parts rachetées	-

Commissions

Catégorie de parts M	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0007037866 - UFF GLOBAL ALLOCATION M

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

FR001400OY08 - UFF GLOBAL ALLOCATION N

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	**Exposition** +/-	**France** +/-	**Allemagne** +/-	**Pays-Bas** +/-	**Italie** +/-	**Autres pays** +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	81 154	22 514	18 577	9 759	8 823	21 480
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	15 370	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-787	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**95 736**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	**Exposition** +/-	**Décomposition de l'exposition par maturité** < 1 an	 1 < X < 5 ans	 > 5 ans	**Décomposition par niveau de deltas** < 0,6	 0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

C3 - Confidentiel

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	50 986	49 106	-	-	1 880
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 055	-	-	-	1 055
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-772	-	-	-	-772
Hors-bilan					
Futures	NA	16 617	-	-	-
Options	NA	-	-9 731	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	**NA**	**65 723**	**-9 731**	**-**	**2 163**

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	273	3 653	7 568	39 492
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 055	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-772	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Hors-bilan					
Futures	-	-	5 456	13 784	-2 622
Options	-	-9 731	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	**283**	**-9 458**	**9 109**	**21 351**	**36 869**

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	USD +/-	HKD +/-	NOK +/-	Autres +/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	5 540	-	366	2 663
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	149	531	-	17
Comptes financiers	-	687	36	332
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-29	-	-	-50
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	5 720	10 205
Devises à livrer	-6 918	-	-2 896	-7 595
Futures options swaps	111	0	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	**-1 147**	**1 218**	**3 226**	**5 573**

C3 - Confidentiel

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	50 986	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**50 986**	**-**	**-**

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	198	
CACEIS Bank	*95*	
BNP PARIBAS	*75*	
SOCIETE GENERALE	*28*	
JP MORGAN	*0*	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	1 531	
Collatéral espèces	1 531	
BNP PARIBAS	*640*	
NATIXIS	*260*	
SOCIETE GENERALE	*631*	
Dépôt de garantie espèces versé	-	
Comptes financiers	1 055	
CACEIS Bank	*1 055*	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	**valeur actuelle constitutive d'une créance**	**valeur actuelle constitutive d'une dette**
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		101
CACEIS Bank		*40*
BNP PARIBAS		*8*
NATIXIS		*53*
Dettes		1 530
Collatéral espèces		1 530
GOLDMAN SACHS		*1 530*
Concours bancaires		772
CACEIS Bank		*772*

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	**Dénomination du Fonds**	***Orientation des placements / style de gestion***	***Devise de la part d'OPC***	***Montant de l'exposition*** *exprimé en milliers*
Société de gestion	***Pays de domiciliation du fonds***			
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I			
OFI INVEST AM	*France*	*Actions*	*EUR*	*55 917*
FR0007085386	OFI INVEST CRÉDIT EUROPE IC			
OFI INVEST AM	*France*	*Obligations*	*EUR*	*24 068*
IE00BHZPJ908	ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF USD ACC			
BLACKROCK LUX	*Irlande*	*Actions*	*EUR*	*9 016*
IE00B5M4WH52	iShares J.P. Morgan EM Local Govt Bond UCITS ETF USD (Dist)			
BLACKROCK LUX	*Irlande*	*Obligations*	*EUR*	*8 492*
LU0290355717	Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF 1C EUR			
DWS	*Luxembourg*	*Obligations*	*EUR*	*8 415*
IE00BF11F565	iShares Core Euro Corp Bond UCITS ETF EUR Acc			
BLACKROCK LUX	*Irlande*	*Obligations*	*EUR*	*7 909*
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R			
OFI INVEST AM	*France*	*Obligations*	*EUR*	*6 098*
FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL			
OFI INVEST AM	*France*	*Actions*	*EUR*	*5 739*
IE00BFNM3B99	iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)			
BLACKROCK LUX	*Irlande*	*Actions*	*EUR*	*4 857*
FR0010645325	OFI INVEST ALPHA YIELD I			
OFI INVEST AM	*France*	*Obligations*	*EUR*	*4 386*
IE0005042456	iShares Core FTSE 100 UCITS ETF GBP (Dist)			
BLACKROCK LUX	*Irlande*	*Actions*	*EUR*	*4 221*
FR0007478052	OFI INVEST ASIE			

C3 - Confidentiel

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN / Société de gestion	Dénomination du Fonds / Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
OFI INVEST AM	*France*	*Actions*	*EUR*	*3 817*
LU1681044720	AMUNDI MSCI SWITZERLAND UCITS ETF - EUR C			
AMUNDI AM	*Luxembourg*	*Actions*	*EUR*	*3 720*
IE00BKT1CS59	iShares J.P. Morgan $ EM Corp Bond UCITS ETF EUR Hedged (Acc			
BLACKROCK LUX	*Irlande*	*Obligations*	*EUR*	*2 835*
FR0010838607	OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I			
OFI INVEST AM	*France*	*Actions*	*EUR*	*2 298*
IE00BD3V0B10	iShares S&P U.S. Banks ETF			
BLACKROCK LUX	*Irlande*	*Actions*	*EUR*	*1 389*
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO			
OFI INVEST AM	*France*	*Obligations*	*EUR*	*1 370*
FR0011381227	OFI INVEST ESG MONETAIRE			
OFI INVEST AM	*France*	*Monétaire*	*EUR*	*1 204*
FR0010706077	ALF ALPHA C FCP			
ALPHA	*France*	*Autres*	*EUR*	*0*
Total				**155 751**

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2025
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 401 590,17
Collatéral espèces versé	1 531 062,16
Vente à règlement différé	227 579,98
Coupons à recevoir	9 496,86
Souscriptions à recevoir	104 091,38
Total créances	**3 273 820,55**
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-143 871,04
Collatéral espèces reçu	-1 530 000,07
Achat à règlement différé	-2 567 900,84
Rachats à payer	-442 626,83
Autre	-27 131,25[3]
Total dettes	**-4 711 530,03**
Total	**-1 437 709,48**

(3) Frais RTO.

Frais de gestion

Catégorie de parts M	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	759 359,51
Catégorie de parts N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,66
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	540,48

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	**-**

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	70 514,4397	792,99	55 917 245,54
FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	240,00	23 914,04	5 739 369,60
FR0010645325	OFI INVEST ALPHA YIELD I	2,5811	1 699 258,22	4 385 955,39
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	11 420,00	334,22	3 816 792,40

C3 - Confidentiel

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
FR0007085386	OFI INVEST CRÉDIT EUROPE IC	15 729,00	1 530,14	24 067 572,06
FR0010838607	OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	88,00	26 111,35	2 297 798,80
FR0011381227	OFI INVEST ESG MONETAIRE	11,00	109 414,32	1 203 557,52
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO	895,00	1 530,86	1 370 119,70
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	5 253,00	1 160,90	6 098 207,70
	Sous-total			*104 896 618,71*

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts M		
Revenus nets	**2 943 894,51**	**1 991 109,22**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-2 881 190,72	-1 939 122,78
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**62 703,79**	**51 986,44**
Report à nouveau	85,88	679,84
Sommes distribuables au titre du revenu net	**62 789,67**	**52 666,28**
Affectation :		
Distribution	-	52 574,95
Report à nouveau du revenu de l'exercice	62 789,67	91,33
Capitalisation	-	-
Total	**62 789,67**	**52 666,28**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	12,91	8,12
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	223 545,6342	238 977,0342
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	0,22
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
Catégorie de parts N		
Revenus nets	**1 476,76**	**0,00[4]**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 476,76**	**0,00**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 476,76**	**0,00**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 476,76	0,00
Total	**1 476,76**	**0,00**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

(4) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts M		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**11 290 068,24**	**15 705 038,09**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**11 290 068,24**	**15 705 038,09**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	14 690 921,30	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**25 980 989,54**	**15 705 038,09**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	25 980 989,54	15 705 038,09
Capitalisation	-	-
Total	**25 980 989,54**	**15 705 038,09**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	223 545,6342	238 977,0342
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

C3 - Confidentiel

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts N		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**58 566,29**	**0,26**[5]
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**58 566,29**	**0,26**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**58 566,29**	**0,26**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	58 566,29	0,26
Total	**58 566,29**	**0,26**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

(5) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				**81 153 663,05**	**28,28**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				*81 153 663,05*	*28,28*
ABB LTD-REG	Manufacture	CHF	5 067,00	310 681,33	0,11
ACCENTURE PLC-CL A	IT/Communication	USD	526,00	110 392,85	0,04
ADIDAS AG	Manufacture	EUR	3 257,00	584 305,80	0,20
ADVANCED MICRO DEVICES	Manufacture	USD	624,00	85 920,82	0,03
ADYEN NV	IT/Communication	EUR	211,00	288 015,00	0,10
AENA SME SA	Transport	EUR	18 729,00	435 823,83	0,15
AGCO CORP	Manufacture	USD	954,00	86 931,73	0,03
AIR LIQUIDE SA	Manufacture	EUR	6 737,00	1 191 505,82	0,42
AIRBUS SE	Manufacture	EUR	7 177,00	1 416 739,80	0,49
AIXTRON SE	Manufacture	EUR	4 026,00	59 383,50	0,02
AKZO NOBEL	Manufacture	EUR	5 657,00	342 814,20	0,12
ALLIANZ SE-REG	Finance/Assurance	EUR	6 187,00	2 211 233,80	0,77
ALPHABET INC-CL A	IT/Communication	USD	757,00	156 618,47	0,05
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	10 069,00	679 657,50	0,24
AMBARELLA INC	Manufacture	USD	954,00	66 999,22	0,02
AMERICAN TOWER CORP	Immobilier	USD	718,00	117 519,80	0,04
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	9 410,00	478 028,00	0,17
APPLIED MATERIALS INC	Manufacture	USD	461,00	80 327,78	0,03
ARCELORMITTAL	Manufacture	EUR	5 243,00	160 330,94	0,06
ARISTA NETWORKS INC	Manufacture	USD	385,00	47 743,28	0,02
ARM HOLDINGS PLC-ADR	Manufacture	USD	383,00	46 119,72	0,02
ASM INTERNATIONAL NV	Manufacture	EUR	110,00	56 188,00	0,02
ASML HOLDING NV	Manufacture	EUR	5 134,00	4 251 465,40	1,48
ATLAS COPCO AB-A SHS	Manufacture	SEK	4 955,00	71 246,90	0,02
AUTOSTORE HOLDINGS LTD	IT/Communication	NOK	94 167,00	73 172,01	0,03
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	28 941,00	1 176 162,24	0,41
BABCOCK INTL GROUP PLC	Science/Technologie	GBP	6 776,00	103 254,81	0,04
BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	Finance/Assurance	EUR	10 805,00	81 469,70	0,03
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance/Assurance	EUR	119 861,00	1 958 528,74	0,68
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	152 677,00	1 354 855,70	0,47
BAWAG GROUP AG	Finance/Assurance	EUR	1 745,00	195 440,00	0,07
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	Manufacture	EUR	9 363,00	799 974,72	0,28
BCP BCO	Finance/Assurance	EUR	347 837,00	261 990,83	0,09
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	Manufacture	EUR	1 675,00	212 473,75	0,07
BIOMERIEUX	Manufacture	EUR	604,00	68 735,20	0,02
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	14 417,00	1 114 866,61	0,39
BOLIDEN AB	Manufacture	SEK	2 374,00	82 212,45	0,03
BPER BANCA SPA	Finance/Assurance	EUR	30 012,00	283 193,23	0,10
BROADCOM INC	Manufacture	USD	314,00	88 163,18	0,03
BUREAU VERITAS SA	Science/Technologie	EUR	11 641,00	310 116,24	0,11
CAIXABANK SA	Finance/Assurance	EUR	38 960,00	348 536,16	0,12

C3 - Confidentiel

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	2 791,00	344 828,05	0,12
CARLSBERG AS-B	Manufacture	DKK	2 136,00	211 409,50	0,07
CARREFOUR SA	Commerce	EUR	8 663,00	111 709,39	0,04
CARRIER GLOBAL CORP	Manufacture	USD	1 217,00	61 833,96	0,02
CATERPILLAR INC	Manufacture	USD	240,00	97 460,43	0,03
CELLNEX TELECOM SA	IT/Communication	EUR	8 159,00	240 608,91	0,08
CHECK POINT SOFTWARE TECH	IT/Communication	USD	1 071,00	188 596,26	0,07
CHENIERE ENERGY INC	Commerce	USD	448,00	89 592,37	0,03
CISCO SYSTEMS INC	Manufacture	USD	3 781,00	220 166,83	0,08
CLOUDFLARE INC - CLASS A	IT/Communication	USD	697,00	127 292,96	0,04
COCA-COLA HBC AG-DI	Manufacture	GBP	3 305,00	132 684,69	0,05
COMMERZBANK AG	Finance/Assurance	EUR	20 215,00	648 699,35	0,23
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Commerce	EUR	10 068,00	922 832,88	0,32
CONSTELLATION ENERGY	Energie	USD	251,00	70 294,95	0,02
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	Energie	EUR	3 251,00	71 652,04	0,02
CRH PLC	Manufacture	USD	1 032,00	105 307,91	0,04
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	IT/Communication	USD	212,00	88 477,07	0,03
CROWN CASTLE INC	Admin. privée	USD	1 516,00	124 492,63	0,04
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	Manufacture	EUR	10 284,00	360 145,68	0,13
DANONE	Manufacture	EUR	10 107,00	749 535,12	0,26
DASSAULT AVIATION SA	Manufacture	EUR	326,00	92 779,60	0,03
DASSAULT SYSTEMES SE	IT/Communication	EUR	4 036,00	115 066,36	0,04
DATADOG INC - CLASS A	IT/Communication	USD	654,00	79 259,23	0,03
DEERE & CO	Manufacture	USD	250,00	97 289,36	0,03
DELL TECHNOLOGIES -C	Manufacture	USD	705,00	85 062,00	0,03
DEUTSCHE BOERSE AG	Finance/Assurance	EUR	881,00	200 956,10	0,07
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	IT/Communication	EUR	13 015,00	377 565,15	0,13
DSV A/S	Transport	DKK	486,00	82 328,74	0,03
DYNATRACE INC	IT/Communication	USD	2 598,00	107 126,04	0,04
E.ON SE	Energie	EUR	70 378,00	1 127 103,67	0,39
EATON CORP PLC	Manufacture	USD	254,00	80 901,70	0,03
EDP RENOVAVEIS SA	Energie	EUR	5 474,00	61 308,80	0,02
EDP SA	Energie	EUR	18 388,00	74 232,36	0,03
EIFFAGE	Construction	EUR	3 770,00	409 799,00	0,14
ELIA SYSTEM	Energie	EUR	794,00	77 931,10	0,03
EMERSON ELECTRIC CO	Manufacture	USD	801,00	89 425,69	0,03
EMS-CHEMIE HOLDING AG-REG	Manufacture	CHF	108,00	64 983,69	0,02
ENDESA SA	Energie	EUR	3 617,00	98 418,57	0,03
ENEL SPA	Energie	EUR	192 295,00	1 551 051,47	0,54
ENGIE	Energie	EUR	63 469,00	1 158 626,60	0,40
ENI SPA	Energie	EUR	4 322,00	64 250,85	0,02
EQUINIX INC	IT/Communication	USD	120,00	79 990,47	0,03
EQUINOR ASA	Mines	NOK	3 036,00	63 030,43	0,02
ESSILORLUXOTTICA	Manufacture	EUR	2 203,00	608 028,00	0,21
EVONIK INDUSTRIES AG	Manufacture	EUR	19 845,00	293 110,65	0,10

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FERRARI NV	Manufacture	EUR	792,00	325 987,20	0,11
FINCANTIERI SPA	Manufacture	EUR	4 253,00	95 012,02	0,03
FIRST SOLAR INC	Manufacture	USD	424,00	79 578,49	0,03
FORTUM OYJ	Energie	EUR	5 178,00	83 391,69	0,03
FREENET NOM.	IT/Communication	EUR	4 534,00	123 415,48	0,04
FREEPORT-MCMORAN INC	Mines	USD	1 912,00	63 820,12	0,02
FRESENIUS MEDICAL	Santé/Social	EUR	4 446,00	198 558,36	0,07
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	12 779,00	605 724,60	0,21
GALP ENERGIA SGPS SA	Mines	EUR	18 417,00	296 513,70	0,10
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Mines	EUR	1 137,00	179 191,20	0,06
GE VERNOVA INC	Manufacture	USD	204,00	106 757,11	0,04
GEA GROUP AG	Manufacture	EUR	8 480,00	532 968,00	0,19
GENERALI	Finance/Assurance	EUR	22 459,00	750 355,19	0,26
GLANBIA PLC	Manufacture	EUR	8 251,00	115 596,51	0,04
HALLIBURTON CO	Mines	USD	2 712,00	56 778,89	0,02
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	3 377,00	646 864,35	0,23
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	Manufacture	EUR	3 034,00	208 435,80	0,07
HENSOLDT AG	Manufacture	EUR	675,00	74 452,50	0,03
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	474,00	987 342,00	0,34
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	Manufacture	USD	4 377,00	91 488,61	0,03
HEXAGON AB-B SHS	Manufacture	SEK	8 079,00	81 806,18	0,03
HIAB OYJ	Manufacture	EUR	594,00	29 474,28	0,01
HUBSPOT INC	IT/Communication	USD	142,00	56 534,13	0,02
IBERDROLA SA	Energie	EUR	24 717,00	398 067,29	0,14
IMI PLC	Manufacture	GBP	3 902,00	102 199,50	0,04
INDRA SISTEMAS SA	IT/Communication	EUR	6 522,00	248 488,20	0,09
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	Commerce	EUR	18 592,00	873 266,24	0,30
INFINEON TECHNOLOGIES	Manufacture	EUR	19 403,00	644 179,60	0,22
ING GROEP NV	Finance/Assurance	EUR	18 488,00	408 122,60	0,14
INTESA SANPAOLO	Finance/Assurance	EUR	268 534,00	1 507 549,88	0,53
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	Transport	EUR	23 944,00	106 119,81	0,04
ITALGAS SPA	Energie	EUR	15 428,00	120 878,38	0,04
IVECO GROUP NV	Manufacture	EUR	14 554,00	267 138,67	0,09
JUNGHEINRICH AG	Manufacture	EUR	1 666,00	49 246,96	0,02
KBC GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	3 984,00	404 176,80	0,14
KION GROUP AG	Manufacture	EUR	1 030,00	59 173,50	0,02
KLA CORP	Manufacture	USD	114,00	104 647,15	0,04
KONE OYJ-B	Manufacture	EUR	4 712,00	273 296,00	0,10
KONECRANES OYJ	Manufacture	EUR	2 278,00	159 915,60	0,06
KONGSBERG GRUPPEN ASA	Manufacture	NOK	3 023,00	82 241,05	0,03
KONINKLIJKE AHOLD NV	Commerce	EUR	11 433,00	393 866,85	0,14
KONINKLIJKE KPN NV	IT/Communication	EUR	94 182,00	384 921,83	0,13
L'OREAL	Manufacture	EUR	2 959,00	1 090 391,50	0,38
LEG IMMOBILIEN SE	Immobilier	EUR	1 781,00	120 573,70	0,04
LEONARDO SPA	Manufacture	EUR	4 838,00	261 348,76	0,09

C3 - Confidentiel

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LINDE PLC	Manufacture	USD	352,00	142 297,87	0,05
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Manufacture	EUR	2 652,00	1 380 366,00	0,48
MAPFRE SA	Finance/Assurance	EUR	19 032,00	76 698,96	0,03
MARTIN MARIETTA MATERIALS	Mines	USD	189,00	101 381,21	0,04
MARVELL TECHNOLOGY INC	Manufacture	USD	562,00	40 210,50	0,01
MELROSE INDUSTRIES PLC	Manufacture	GBP	10 595,00	73 902,80	0,03
META PLATFORMS INC-CLASS A	IT/Communication	USD	202,00	126 250,86	0,04
MICHELIN (CGDE)	Manufacture	EUR	13 839,00	422 643,06	0,15
MICROSOFT CORP	IT/Communication	USD	380,00	167 507,23	0,06
MOBILEYE GLOBAL INC-A	IT/Communication	USD	4 480,00	53 836,26	0,02
MONGODB INC	IT/Communication	USD	286,00	75 547,81	0,03
MTU AERO ENGINES AG	Manufacture	EUR	230,00	89 907,00	0,03
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	Finance/Assurance	EUR	1 413,00	767 824,20	0,27
NESTE OYJ	Manufacture	EUR	3 781,00	58 926,89	0,02
NEXANS SA	Manufacture	EUR	518,00	65 268,00	0,02
NEXTERA ENERGY INC	Energie	USD	2 363,00	151 815,21	0,05
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	Manufacture	SEK	12 494,00	41 876,55	0,01
NN GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	2 438,00	146 036,20	0,05
NOKIA OYJ	Manufacture	EUR	84 919,00	346 384,60	0,12
NORDEA BANK ABP	Finance/Assurance	EUR	40 041,00	559 572,98	0,19
NORSK HYDRO ASA	Manufacture	NOK	25 607,00	147 649,95	0,05
NOVARTIS AG-REG	Manufacture	CHF	5 010,00	536 557,95	0,19
NOVO NORDISK A/S-B	Manufacture	DKK	1 725,00	79 645,96	0,03
NUCOR CORP	Manufacture	USD	562,00	64 775,88	0,02
NVIDIA CORP	Manufacture	USD	513,00	81 460,03	0,03
OMV AG	Manufacture	EUR	1 601,00	72 717,42	0,03
OPAP SA	Culture	EUR	5 044,00	100 224,28	0,03
ORANGE	IT/Communication	EUR	37 061,00	511 812,41	0,18
ORION OYJ-CLASS B	Manufacture	EUR	3 000,00	195 450,00	0,07
PALO ALTO NETWORKS INC	IT/Communication	USD	599,00	103 802,88	0,04
PANDORA A/S	Manufacture	DKK	1 642,00	182 225,69	0,06
PROLOGIS INC	Immobilier	USD	955,00	93 077,96	0,03
PROSUS NV	IT/Communication	EUR	16 974,00	1 017 421,56	0,35
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	11 582,00	974 972,76	0,34
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	5 354,00	437 314,72	0,15
QINETIQ GROUP PLC	Manufacture	GBP	15 134,00	95 281,08	0,03
QUANTA SERVICES INC	Construction	USD	267,00	94 170,33	0,03
REDEIA CORP SA	Energie	EUR	6 915,00	113 682,60	0,04
RENAULT SA	Manufacture	EUR	9 796,00	340 900,80	0,12
RENK GROUP AG	Manufacture	EUR	3 668,00	321 353,48	0,11
REPSOL SA	Manufacture	EUR	4 285,00	64 553,53	0,02
ROCKWELL AUTOMATION INC	Manufacture	USD	340,00	101 140,60	0,04
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	Manufacture	GBP	5 809,00	79 201,54	0,03
SAAB AB-B	Manufacture	SEK	1 678,00	87 232,92	0,03
SAFRAN SA	Manufacture	EUR	6 162,00	1 849 216,20	0,64

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAIPEM SPA	Manufacture	EUR	111 741,00	274 547,64	0,10
SANOFI	Manufacture	EUR	17 176,00	1 349 174,80	0,47
SAP SE	IT/Communication	EUR	13 093,00	2 983 894,70	1,04
SCHLUMBERGER LTD	Mines	USD	2 065,00	60 403,45	0,02
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Manufacture	EUR	7 679,00	1 824 530,40	0,64
SENTINELONE INC -CLASS A	IT/Communication	USD	3 659,00	54 838,29	0,02
SHELL PLC	Mines	EUR	2 227,00	67 845,56	0,02
SIEMENS AG-REG	Manufacture	EUR	10 841,00	2 484 757,20	0,87
SIEMENS ENERGY AG	Manufacture	EUR	7 274,00	723 181,08	0,25
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	10 057,00	462 823,14	0,16
SIGNIFY NV	Manufacture	EUR	14 429,00	321 766,70	0,11
SMITHS GROUP PLC	Manufacture	GBP	3 985,00	107 386,80	0,04
SNAM	Transport	EUR	21 516,00	110 118,89	0,04
SNOWFLAKE INC-CLASS A	IT/Communication	USD	488,00	93 675,23	0,03
SOCIETE GENERALE SA	Finance/Assurance	EUR	9 384,00	528 882,24	0,18
SOLVAY	Manufacture	EUR	7 777,00	210 134,54	0,07
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	2 508,00	59 803,26	0,02
SUNRUN INC	Manufacture	USD	6 283,00	92 453,68	0,03
SYENSQO SA	Manufacture	EUR	3 534,00	242 785,80	0,08
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	7 659,00	306 972,72	0,11
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	58 823,00	258 703,55	0,09
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	Energie	EUR	12 493,00	107 914,53	0,04
TESLA INC	Manufacture	USD	161,00	60 936,10	0,02
THALES	Manufacture	EUR	898,00	239 406,80	0,08
THYSSENKRUPP AG	Commerce	EUR	8 121,00	94 812,68	0,03
TOTALENERGIES SE	Manufacture	EUR	23 358,00	1 208 309,34	0,42
TRANE TECHNOLOGIES PLC	Manufacture	USD	263,00	94 447,22	0,03
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Immobilier	EUR	2 152,00	192 474,88	0,07
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	31 751,00	2 046 986,97	0,71
UNILEVER PLC	Manufacture	EUR	6 966,00	352 200,96	0,12
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	Manufacture	EUR	1 616,00	379 760,00	0,13
UNION PACIFIC CORP	Transport	USD	531,00	106 819,12	0,04
VALLOUREC SA	Manufacture	EUR	11 297,00	182 841,95	0,06
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	8 356,00	242 156,88	0,08
VERTIV HOLDINGS CO-A	Manufacture	USD	489,00	62 783,44	0,02
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	Manufacture	DKK	4 042,00	64 870,84	0,02
VINCI SA	Construction	EUR	6 786,00	800 408,70	0,28
VOLVO AB-B SHS	Manufacture	SEK	2 946,00	71 843,91	0,03
VONOVIA SE	Immobilier	EUR	17 510,00	464 890,50	0,16
WACKER CHEMIE AG	Manufacture	EUR	1 047,00	67 112,70	0,02
WARTSILA OYJ ABP	Manufacture	EUR	10 457,00	266 130,65	0,09
WOLTERS KLUWER	IT/Communication	EUR	4 471,00	519 306,65	0,18
XPO INC	Transport	USD	516,00	56 768,78	0,02
XYLEM INC	Manufacture	USD	872,00	109 463,83	0,04
ZALANDO SE	Commerce	EUR	7 326,00	190 549,26	0,07

C3 - Confidentiel

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ZSCALER INC	IT/Communication	USD	437,00	111 448,02	0,04
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations convertibles en actions				**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations et valeurs assimilées				**50 986 200,87**	**17,77**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				*50 986 200,87*	*17,77*
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.625% 30/04/2035	Construction	EUR	1 400 000,00	1 428 910,86	0,50
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	Admin. publique	EUR	237 000,00	216 934,25	0,08
AUST GOVE BON 4.15% 15/03/2037	Admin. publique	EUR	110 000,00	122 608,03	0,04
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/02/2030	Admin. publique	EUR	436 000,00	392 166,74	0,14
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/02/2031	Admin. publique	EUR	160 000,00	139 567,20	0,05
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/10/2040	Admin. publique	EUR	240 000,00	144 141,60	0,05
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20/02/2029	Admin. publique	EUR	490 000,00	463 161,96	0,16
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	230 000,00	121 996,00	0,04
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.85% 30/06/2020	Admin. publique	EUR	151 000,00	46 651,31	0,02
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23/05/2034	Admin. publique	EUR	133 000,00	128 998,62	0,04
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.95% 20/02/2035	Admin. publique	EUR	176 200,00	178 819,87	0,06
BELGIQUE 3.75% 22/06/2045	Admin. publique	EUR	80 000,00	79 155,96	0,03
BELGIQUE 4.25% 03/2041	Admin. publique	EUR	50 000,00	54 169,02	0,02
BELGIQUE 5%04-35 OLO	Admin. publique	EUR	320 000,00	375 324,30	0,13
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22/10/2027	Admin. publique	EUR	360 000,00	344 865,60	0,12
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.1% 22/06/2030	Admin. publique	EUR	261 063,00	232 980,31	0,08
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	225 000,00	141 709,01	0,05
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22/06/2071	Admin. publique	EUR	90 634,00	27 416,01	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22/06/2027	Admin. publique	EUR	890 000,00	873 019,35	0,30
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.4% 22/06/2053	Admin. publique	EUR	174 259,00	96 995,58	0,03
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.45% 22/06/2037	Admin. publique	EUR	380 000,00	308 756,48	0,11
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.6% 22/06/2047	Admin. publique	EUR	50 000,00	33 061,31	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22/06/2050	Admin. publique	EUR	45 741,00	29 201,09	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.9% 22/06/2038	Admin. publique	EUR	20 000,00	16 762,09	0,01

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	168 000,00	155 001,14	0,05
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15/08/2029	Admin. publique	EUR	212 924,00	195 963,54	0,07
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04/11/2050	Autre	EUR	33 000,00	15 032,96	0,01
CPPIB CAPITAL 0.875% 06/02/2029	Finance/Assurance	EUR	250 000,00	238 843,29	0,08
ESPAGNE 4.90%07-30/07/2040	Admin. publique	EUR	130 000,00	149 609,43	0,05
ESPAGNE 5.15% 10/2044	Admin. publique	EUR	100 000,00	122 732,82	0,04
EUROPEAN UNION 3.375% 12/12/2035	Autre	EUR	657 647,00	681 869,08	0,24
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/04/2036	Admin. publique	EUR	151 000,00	110 263,55	0,04
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/04/2052	Admin. publique	EUR	60 000,00	24 622,63	0,01
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/09/2031	Admin. publique	EUR	268 000,00	231 004,80	0,08
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.25% 15/09/2040	Admin. publique	EUR	1 000,00	631,16	0,00
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15/04/2043	Admin. publique	EUR	69 000,00	42 141,32	0,01
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15/09/2029	Admin. publique	EUR	44 000,00	40 923,21	0,01
FRAN GOVE BON 1.25% 25/05/2036	Admin. publique	EUR	390 727,00	312 541,38	0,11
FRANCE 3.25% 25/05/2045	Admin. publique	EUR	70 000,00	63 182,02	0,02
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	825 043,00	517 513,03	0,18
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.75% 25/05/2052	Admin. publique	EUR	274 280,00	123 342,68	0,04
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.75% 25/11/2028	Admin. publique	EUR	600 000,00	574 194,25	0,20
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	1 471 000,00	1 249 227,71	0,44
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25/05/2032	Admin. publique	EUR	540 000,00	442 678,50	0,15
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25/11/2029	Admin. publique	EUR	318 705,00	286 724,55	0,10
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25/07/2031	Admin. publique	EUR	1 280 000,00	1 486 054,31	0,52
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2029	Admin. publique	EUR	610 000,00	568 996,30	0,20
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2072	Admin. publique	EUR	422 731,00	108 933,90	0,04
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	358 742,00	194 542,62	0,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.6% 25/07/2034	Admin. publique	EUR	380 000,00	394 322,82	0,14
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	1 327 677,00	578 682,93	0,20
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25/05/2031	Admin. publique	EUR	1 440 000,00	1 347 418,75	0,47
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	265 947,00	157 482,50	0,05
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25/06/2039	Admin. publique	EUR	240 000,00	189 179,18	0,07

C3 - Confidentiel

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25/05/2048	Admin. publique	EUR	13 849,00	9 603,57	0,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.2% 25/05/2035	Admin. publique	EUR	2 058 836,00	2 037 644,94	0,71
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25/11/2033	Admin. publique	EUR	1 170 000,00	1 224 413,09	0,43
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25/11/2035	Admin. publique	EUR	2 514 490,00	2 582 360,91	0,90
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25/04/2055	Admin. publique	EUR	127 591,00	123 026,34	0,04
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 15/05/2027	Admin. publique	EUR	270 000,00	262 483,77	0,09
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	580 000,00	519 223,15	0,18
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	150 000,00	99 543,17	0,03
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15/05/2050	Admin. publique	EUR	97 927,00	65 904,72	0,02
ITAL BUON POL 2.8% 01/03/2067	Admin. publique	EUR	130 000,00	91 793,36	0,03
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.9% 01/04/2031	Admin. publique	EUR	400 000,00	360 757,89	0,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01/03/2037	Admin. publique	EUR	94 000,00	70 566,13	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.35% 01/04/2030	Admin. publique	EUR	450 000,00	425 988,94	0,15
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30/04/2045	Admin. publique	EUR	250 000,00	165 283,11	0,06
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01/03/2032	Admin. publique	EUR	640 000,00	591 614,71	0,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.05% 01/08/2027	Admin. publique	EUR	1 180 000,00	1 182 458,89	0,41
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01/03/2072	Admin. publique	EUR	130 000,00	76 421,30	0,03
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01/09/2052	Admin. publique	EUR	83 000,00	55 127,04	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	394 000,00	286 246,15	0,10
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01/12/2032	Admin. publique	EUR	320 000,00	310 229,32	0,11
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.95% 01/09/2038	Admin. publique	EUR	32 000,00	29 449,16	0,01
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01/03/2040	Admin. publique	EUR	72 000,00	66 039,46	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	1 058 000,00	1 009 361,78	0,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.65% 01/08/2035	Admin. publique	EUR	2 207 000,00	2 247 497,25	0,78
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.7% 15/06/2030	Admin. publique	EUR	3 380 000,00	3 562 787,44	1,24
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30/04/2035	Finance/Assurance	EUR	361 000,00	385 591,28	0,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.2% 01/03/2034	Admin. publique	EUR	1 580 000,00	1 688 122,06	0,59
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	1 750 000,00	1 834 780,10	0,64

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 15/09/2031	Finance/Assurance	EUR	457 000,00	392 094,57	0,14
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.375% 20/05/2036	Finance/Assurance	EUR	274 000,00	210 095,55	0,07
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/01/2027	Admin. publique	EUR	660 000,00	643 259,10	0,22
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	180 000,00	75 949,20	0,03
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	580 000,00	518 038,60	0,18
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	230 000,00	161 439,68	0,06
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15/01/2033	Admin. publique	EUR	506 000,00	511 026,21	0,18
NETHERLANDS GOVERNMENT 4.0% 15/01/2037	Admin. publique	EUR	460 000,00	518 370,85	0,18
PORT OBRI DO 2.875% 21/07/2026	Admin. publique	EUR	270 000,00	273 368,25	0,10
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.7% 15/10/2027	Admin. publique	EUR	102 000,00	100 028,41	0,03
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12/10/2035	Admin. publique	EUR	43 567,00	35 637,96	0,01
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12/04/2052	Admin. publique	EUR	75 000,00	40 252,85	0,01
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	146 575,00	102 413,74	0,04
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	202 401,00	217 830,69	0,08
REPUBLIQUE DE FINLAND 0.75% 15/04/2031	Admin. publique	EUR	56 000,00	50 948,98	0,02
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15/05/2035	Admin. publique	EUR	1 612 652,00	1 246 136,52	0,43
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.5% 15/02/2035	Admin. publique	EUR	443 671,00	445 533,95	0,16
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15/08/2034	Admin. publique	EUR	1 860 308,00	1 862 083,06	0,65
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	321 000,00	233 580,97	0,08
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 2.0% 17/10/2047	Admin. publique	EUR	1 340 000,00	940 623,83	0,33
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31/01/2028	Admin. publique	EUR	260 000,00	247 375,70	0,09
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30/07/2037	Admin. publique	EUR	1 388 000,00	1 042 943,77	0,36
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	383 000,00	253 675,62	0,09
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31/10/2071	Admin. publique	EUR	107 000,00	49 991,25	0,02
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30/07/2035	Admin. publique	EUR	708 000,00	630 370,52	0,22
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	226 000,00	151 877,74	0,05
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.1% 30/07/2031	Admin. publique	EUR	430 000,00	440 954,52	0,15
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.45% 30/07/2066	Admin. publique	EUR	50 000,00	43 203,47	0,02

C3 - Confidentiel

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	523 000,00	559 507,73	0,19
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.9% 30/07/2039	Admin. publique	EUR	410 000,00	426 136,93	0,15
SPAIN GOVERNMENT BOND 4.0% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	444 000,00	453 369,25	0,16
SPGB 0 1/2 04/30/2030	Admin. publique	EUR	73 000,00	66 860,94	0,02
SPGB 1 10/31/2050	Admin. publique	EUR	139 000,00	75 872,52	0,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Titres de créances				**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				**155 751 044,18**	**54,28**
OPCVM				*155 751 033,71*	*54,28*
AMUNDI MSCI SWITZERLAND UCITS ETF - EUR C	Finance/Assurance	EUR	316 393,00	3 719 516,11	1,30
ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF USD ACC	Finance/Assurance	EUR	882 233,00	9 016 421,26	3,14
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	70 514,4397	55 917 245,54	19,49
OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	240,00	5 739 369,60	2,00
OFI INVEST ALPHA YIELD I	Finance/Assurance	EUR	2,5811	4 385 955,39	1,53
OFI INVEST ASIE	Finance/Assurance	EUR	11 420,00	3 816 792,40	1,33
OFI INVEST CRÉDIT EUROPE IC	Finance/Assurance	EUR	15 729,00	24 067 572,06	8,39
OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	Finance/Assurance	EUR	88,00	2 297 798,80	0,80
OFI INVEST ESG MONETAIRE	Finance/Assurance	EUR	11,00	1 203 557,52	0,42
OFI INVEST INFLATION EURO	Finance/Assurance	EUR	895,00	1 370 119,70	0,48
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	Finance/Assurance	EUR	5 253,00	6 098 207,70	2,13
Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF 1C EUR	Finance/Assurance	EUR	37 952,00	8 414 717,44	2,93
iShares Core Euro Corp Bond UCITS ETF EUR Acc	Finance/Assurance	EUR	1 480 900,00	7 909 486,90	2,76
iShares Core FTSE 100 UCITS ETF GBP (Dist)	Finance/Assurance	EUR	405 278,00	4 220 565,09	1,47
iShares J.P. Morgan $ EM Corp Bond UCITS ETF EUR Hedged (Acc	Finance/Assurance	EUR	560 826,00	2 835 424,09	0,99
iShares J.P. Morgan EM Local Govt Bond UCITS ETF USD (Dist)	Finance/Assurance	EUR	215 427,00	8 492 132,34	2,96
iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	Finance/Assurance	EUR	507 379,00	4 857 139,17	1,69
iShares S&P U.S. Banks ETF	Finance/Assurance	EUR	229 210,00	1 389 012,60	0,48
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne				*10,47*	-
ALF ALPHA C FCP	Finance/Assurance	EUR	10 465,7633	10,47	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements				-	-
Dépôts				**-**	**-**

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres				**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension				-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie				-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés				-	-
Titres financiers empruntés				-	-
Titres financiers donnés en pension				-	-
Autres opérations temporaires				-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-	-
Prêts				**-**	**-**
Emprunts				**-**	**-**
Autres actifs éligibles				**-**	**-**
Autres passifs éligibles				**-**	**-**
Total				**287 890 908,10**	**100,32**

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
A/EUR/NZD/20251015	74 558,84	-	EUR	2 371 455,46	NZD	-2 296 896,62
A/NOK/EUR/20251015	48 264,19	-	NOK	3 628 490,16	EUR	-3 580 225,97
A/NOK/EUR/20251015	27 826,46	-	NOK	2 091 986,52	EUR	-2 064 160,06
A/AUD/EUR/20251015	18 854,25	-	AUD	1 627 860,23	EUR	-1 609 005,98
A/EUR/CHF/20251015	11 716,41	-	EUR	1 678 293,94	CHF	-1 666 577,53
A/EUR/JPY/20251015	5 701,27	-	EUR	1 608 024,56	JPY	-1 602 323,29
A/EUR/GBP/20251015	5 157,86	-	EUR	1 620 648,24	GBP	-1 615 490,38
A/EUR/NOK/20251015	4 919,40	-	EUR	2 900 884,05	NOK	-2 895 964,65
A/GBP/EUR/20251015	322,80	-	GBP	1 614 164,20	EUR	-1 613 841,40
A/CHF/EUR/20251015	268,71	-	CHF	3 083 612,45	EUR	-3 083 343,74
A/EUR/AUD/20251015	-	4 380,15	EUR	409 619,12	AUD	-413 999,27
A/EUR/USD/20251015	-	8 024,82	EUR	6 910 273,05	USD	-6 918 297,87
A/NZD/EUR/20251015	-	21 212,79	NZD	1 163 176,80	EUR	-1 184 389,59
A/CAD/EUR/20251015	-	27 091,70	CAD	1 583 936,34	EUR	-1 611 028,04
A/NZD/EUR/20251015	-	40 055,44	NZD	1 132 553,88	EUR	-1 172 609,32
Total	**197 590,19**	**100 764,90**		**33 424 979,00**		**-33 328 153,71**

C3 - Confidentiel

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition
		Actif	Passif	+/-
Actions				
Futures				
DAX MID-CAP MINI	108	-	33 037,00	3 279 420,00
EURO STOXX 50	76	55 205,00	-	4 211 160,00
EURO STOXX MID EUR PRICE	63	-	18 585,00	1 819 125,00
HANG SENG TECH INDEX	98	89 777,95	-	3 476 952,53
S&P 500	5	6 545,09	-	1 433 776,60
S&P 500 DIVIDEND PRICE	169	86 297,87	-	1 149 200,00
Sous-Total Futures		***237 825,91***	***51 622,00***	***15 369 634,13***
Options				
EURO STOXX 50 - PUT 5 200 - 2025-10	-1 780	-	138 840,00	7 313 593,30
EURO STOXX 50 - PUT 5 225 - 2025-10	1 780	156 640,00	-	-8 101 059,60
Sous-Total Options		***156 640,00***	***138 840,00***	***-787 466,30***
Total Actions		**394 465,91**	**190 462,00**	**14 582 167,83**
Taux d'intérêts				
Futures				
EURO BOBL	117	9 360,00	-	13 783 770,00
EURO BTP	-34	-	47 940,00	-4 074 560,00
EURO BUND	21	18 270,00	-	2 699 970,00
EURO BUXL	5	14 100,00	-	572 400,00
EURO OAT	-15	-	21 550,00	-1 820 250,00
EURO SCHATZ	51	-	4 335,00	5 455 980,00
Sous-Total Futures		***41 730,00***	***73 825,00***	***16 617 310,00***
Options				
SOFR 3M - PUT 96.25 - 2026-09	-1 883	-	310 494,68	77 673 221,16
SOFR 3M - PUT 96.5 - 2026-09	283	84 297,87	-	-17 942 000,09
SOFR 3M - PUT 96.75 - 2026-09	439	226 505,32	-	-39 464 504,66
SOFR 3M - PUT 96 - 2026-09	1 161	111 159,57	-	-29 997 611,69
Sous-Total Options		***421 962,76***	***310 494,68***	***-9 730 895,28***
Total Taux d'intérêts		**463 692,76**	**384 319,68**	**6 886 414,72**
Change				
Total Change		**-**	**-**	**-**
Crédit				
Total Crédit		**-**	**-**	**-**
Autres expositions				
Total Autres expositions		**-**	**-**	**-**

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition
		Actif	Passif	+/-
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	287 890 908,10
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	96 825,29
Total instruments financiers à terme - actions	204 003,91
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	79 373,08
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-154 156,16
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	4 329 059,54
Autres passifs (-)	-5 483 944,84
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	**286 962 068,92**

C3 - Confidentiel